

## **PROCÈS-VERBAL**

### **1. Ouverture de la réunion**

La réunion est ouverte à 19 h par le maire.

### **2. Relevé des présences**

Présent(e)s : **Bernard Savoie, Gérard Benoit, Jocelyne Kerry, Linda David, Stéphane Gaouette, Linda Lavoie, Stéphanie Rail Larocque, Lisa Chiasson, Dave Brown**

Absent(e)s:

Public: 8 personnes.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

#### **AP2025-007**

Il est proposé que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Proposé par : Gérard Benoit**

**Appuyé par : Linda David** -adoptée

### **4. Déclaration des conflits d'intérêts**

Monsieur le conseiller, Gérard Benoit déclare un conflit d'intérêts au point 9.5

Madame la conseillère, Linda David déclare un conflit d'intérêts au point 9.5

Madame la conseillère, Jocelyne Kerry déclare un conflit d'intérêts au point 9.4

### **5. Adoption du procès-verbal précédent**

#### **5.1 Réunion ordinaire publique du 20 mai 2025**

##### **PP2025-060**

Il est proposé que les minutes du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 20 mai 2025 soient adoptées telles que présentées.

**Proposé par : Linda David**

**Appuyé par : Stéphane Gaouette** - adoptée

#### **5.2 Réunion extraordinaire publique du 10 juin 2025**

##### **PP2025-061**

Il est proposé que les minutes du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 10 juin 2025 soient adoptées telles que présentées.

**Proposé par : Jocelyne Kerry**

**Appuyé par : Linda Lavoie** - adoptée

**6. Suivi du procès-verbal**

Il n'y a aucun suivi du procès-verbal

**7. Suivi des dossiers**

**7.1 Suivi du dossier - 104 rue du Pêcheur Nord**

**7.1.1 Troisième lecture par son intégralité de l'arrêté N° 9-1 concernant la modification du plan d'urbanisme municipal de Lamèque**

**PP2025-062**

Il est proposé que l'arrêté N° 9-1 concernant la modification de l'arrêté adoptant le plan d'urbanisme municipal de Lamèque, dont l'intégralité a été lue, soit adopté.

Proposé par : Jocelyne Kerry

Appuyé par : Linda David -adoptée

**7.1.2 Troisième lecture par son intégralité de l'arrêté N° 10-3 concernant la modification de l'arrêté de zonage de Lamèque**

**PP2025-063**

Il est proposé que l'arrêté N° 10-3 concernant la modification de l'arrêté de zonage de Lamèque, dont l'intégralité a été lue, soit adopté.

Proposé par : Linda David

Appuyé par : Stéphane Gaouette -adoptée

**7.1.3 Troisième lecture par son titre de l'arrêté N° 9-1 concernant la modification du plan d'urbanisme municipal de Lamèque**

**PP2025-064**

Il est proposé que l'arrêté N° 9-1 concernant la modification de l'arrêté adoptant le plan d'urbanisme municipal de Lamèque, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture.

Proposé par : Linda Lavoie

Appuyé par : Stéphane Gaouette -adoptée

**7.1.4 Troisième lecture par son titre de l'arrêté N° 10-3 concernant la modification de l'arrêté de zonage de Lamèque**

**PP2025-065**

Il est proposé que l'arrêté N° 10-3 concernant la modification de l'arrêté de zonage de Lamèque, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture.

Proposé par : Stéphanie Rail Larocque

Appuyé par : Jocelyne Kerry -adoptée

**7.1.5 Soumission au ministère des Gouvernements locaux de l'arrêté modifiant le plan municipal en application de l'article 112 (1) de la Loi sur l'urbanisme**

**Sujet : Modification au plan municipal de Lamèque - 104 rue du Pêcheur Nord, Lamèque**

**PP2025-066**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 112 (1) de la Loi sur l'urbanisme exige que le Conseil demande l'approbation d'un plan municipal par (le/la) Ministre;

**CONSIDÉRANT QUE** cet arrêté répond aux conditions prescrites par ladite Loi;

**IL EST RÉSOLU** que le greffier, au nom et pour le compte du Conseil, présente au ministre des Gouvernements locaux une demande d'approbation de cet arrêté conformément aux exigences de l'article 112(2) de ladite Loi.

**Proposé par : Linda David**

**Appuyé par : Jocelyne Kerry -adoptée**

**7.2 Suivi du dossier – Eric Chiasson**

**7.2.1 Étude des objections – Règlement modifiant les dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou – 48 Chemin Chiasson**

Un avis public a été publié sur le site Web de la municipalité le 27 mai 2025, et aucune objection ni commentaire écrit de la part des citoyens n'a été reçu à ce jour concernant cette modification.

**7.2.2 Première lecture par son titre du règlement N° 25-ILM-063-03 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou**

**PP2025-067**

Il est proposé que le règlement N° 25-ILM-063-03 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture.

**Proposé par : Gérard Benoit**

**Appuyé par : Linda David -adoptée**

**7.2.3 Deuxième lecture par son titre du règlement N° 25-ILM-063-03 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou**

**PP2025-068**

Il est proposé que le règlement N° 25-ILM-063-03 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture.

Proposé par : Stéphane Gaouette

Appuyé par : Gérard Benoit -adoptée

**7.3 Suivi du dossier – Dominic Noël**

**7.3.1 Étude des objections – Règlement modifiant les dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou – 6085, route 313**

Un avis public a été publié sur le site Web de la municipalité le 27 mai 2025, et aucune objection ni commentaire écrit de la part des citoyens n'a été reçu à ce jour concernant cette modification.

**7.3.2 Première lecture par son titre du règlement N° 25-ILM-063-04 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou**

**PP2025-069**

Il est proposé que le règlement N° 25-ILM-063-04 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture.

Proposé par : Linda Lavoie

Appuyé par : Jocelyne Kerry -adoptée

**7.3.3 Deuxième lecture par son titre du règlement N° 25-ILM-063-04 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou**

**PP2025-070**

Il est proposé que le règlement N° 25-ILM-063-04 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture.

Proposé par : Gérard Benoit

Appuyé par : Stéphanie Rail Larocque -adoptée

#### **7.4 Suivi du dossier – Sylvie Lévesque**

##### **7.4.1 Résolution du Conseil concernant la publication des avis en vertu de l'article 111 (1) de la Loi sur l'urbanisme – 294 Chemin Haut-Lamèque**

**Sujet : Modification des dispositions de zonage du plan rural – 294 Chemin Haut-Lamèque, NID # 20116182**

##### **PP2025-071**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil a été saisi d'une demande de modification au plan rural par Sylvie Lévesque et que cette demande a pour but de permettre la construction d'un bâtiment principal (habitation unifamiliale) d'une superficie de 37m<sup>2</sup> au lieu de 45 m<sup>2</sup> tel que prescrit par le règlement.

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 111(1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel règlement modificateur;

**IL EST RÉSOLU QUE :**

- a) Soit suivi la recommandation du CRP;
- b) Le greffier se charge au nom et pour le compte du Conseil de donner dans les délais prescrits à l'article 111(1), les avis publics conformes aux prescriptions de l'article 111(4) de la *Loi sur l'urbanisme*;
- c) L'étude des objections au projet de règlement soit fixée au 16 septembre 2025 en la salle du Conseil de l'Île-de-Lamèque, N.-B. à 19 h.
- d) Les oppositions au règlement proposé pourront être présentées au Conseil dans les quatorze (14) jours suivant la date de l'audience publique en les faisant parvenir au bureau du greffier.

**Proposé par : Linda David**

**Appuyé par : Jocelyne Kerry - adoptée**

#### **7.5 Arrêté N° 14 – Arrêté concernant le contrôle des chiens**

##### **7.5.1 Arrêté No 14 – Arrêté concernant le contrôle des chiens - 3e lecture dans son intégralité**

##### **PP2025-072**

Il est proposé que l'arrêté N° 14 – Arrêté concernant le contrôle des chiens dont l'intégralité a été lue, soit adopté.

**Proposé par : Jocelyne Kerry**

**Appuyé par : Gérard Benoit -adoptée**

**7.5.2 Arrêté N° 14 – Arrêté concernant le contrôle des chiens - 3<sup>e</sup> lecture par son titre**

**PP2025-073**

Il est proposé que l'arrêté N° 14 – Arrêté concernant le contrôle des chiens dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en 3<sup>e</sup> lecture.

**Proposé par : Jocelyne Kerry**

**Appuyé par : Linda David                      -adoptée**

**7.6 Hôpital et Centre de santé communautaire de Lamèque**

La conseillère Linda David fait une mise à jour sur la situation de l'Hôpital et Centre de santé communautaire de Lamèque.

**8. Correspondances reçues et envoyées**

On passe en revue les correspondances reçues et envoyées pour la période courante.

**9. Affaires nouvelles**

**9.1 Présentation États financiers 2024**

**PP2025-074**

Il est proposé d'adopter les états financiers consolidés pour 2024 tels que présentés.

**Proposé par : Stéphanie Rail Larocque**

**Appuyé par : Gérard Benoit                      -adoptée**

**9.2 Évaluation de l'état structurel (Passerelle Parc Écologique)**

**PP2025-075**

Il est proposé que la municipalité accepte l'offre de service de Roy Consultant pour l'évaluation de l'état structurel de la passerelle du Parc Écologique pour un montant de 10 000\$ plus taxe, numéro de projet 190-25-G.

**Proposé par : Linda David**

**Appuyé par : Stéphane Gaouette                      -adoptée**

**9.3 Résolution du conseil demandant l'avis du CRP – Armand Robichaud**

**Sujet : Modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage de Lamèque –Rue de la Tourbe ayant le NID 2074-1484**

**PP2025-076**

Il a été proposé de demander au Comité de révision de la planification de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne son avis écrit sur le projet d'arrêté modifiant les dispositions de zonage du plan rural en ce qui concerne le projet suivant :

*Permettre la construction d'une habitation unifamiliale en modifiant la zone industrielle central*

C'est en vertu du paragraphe 110(1) de la *Loi sur l'urbanisme* que nous vous demandons de bien vouloir faire l'étude de ce projet et de nous communiquer votre avis écrit dans les 30 jours suivants cette demande.

**Proposé par : Linda Lavoie**

**Appuyé par : Stéphanie Rail Larocque -adoptée**

**9.4 Festival Voir Miscou et mourir**

20 h 03 Madame Jocelyne Kerry quitte la salle

**PP2025-077**

Il est proposé que le conseil accorde un montant de 500,00 \$ au Festival Voir Miscou et mourir pour leur 16e édition en 2025.

**Proposé par: Gérard Benoit**

**Appuyé par: Linda David -adoptée**

20 h 04 Madame Jocelyne Kerry revient dans la salle

**9.5 85e anniversaire de La Société coopérative Lamèque Ltée**

20 h 04 Madame Linda David et monsieur Gérard Benoit quittent la salle

**PP2025-078**

Il est proposé que le conseil participe au cahier spécial de l'Acadie nouvelle pour un montant de 775,00 \$ afin de souligner le 85e anniversaire coopérative Lamèque Ltée.

**Proposé par: Stéphane Gaouette**

**Appuyé par: Jocelyne Kerry -adoptée**

20 h 05 Madame Linda David et monsieur Gérard Benoit reviennent dans la salle

**10. Présentation du public**

10.1 Remise d'épinglette – 20 ans de Service

10.2 Présentation Érica Plourde

**11. Rapports des directeurs de services**

La directrice des finances fait la lecture de son rapport.

Le directeur adjoint fait la lecture de son rapport au niveau loisir, tourisme, culture et du développement communautaire.

Le directeur des opérations et infrastructures fait la lecture de son rapport.

**12. Rapport du directeur général**

Le directeur général fait la lecture de son rapport.

**13. Mot du Maire**

Le maire fait la lecture de son mot du maire.

**14. Questions du public**

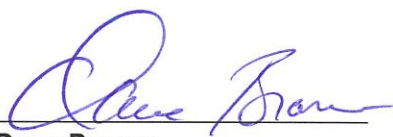
Le maire donne la parole aux publics.

**15. Levée de la réunion**

Levée de la réunion à 20 h 32



**Bernard Savoie**  
Maire



**Dave Brown**  
Directeur général/Greffier